

2023-07-13

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens : [Infographies](#) [NBB.Stat](#) [Informations générales](#)

Le patrimoine financier des ménages belges a progressé de 22,2 milliards d'euros au premier trimestre de 2023

- **Les actifs financiers des particuliers belges ont grimpé à 1 500,8 milliards d'euros au premier trimestre de 2023, notamment grâce aux plus-values sur les fonds d'investissement et sur les actions cotées**
- **Les particuliers ont investi aussi bien dans les autres dépôts et dans les fonds d'investissement que dans les titres de créance**

Au premier trimestre de 2023, le patrimoine financier net des particuliers a enregistré une croissance de 22,2 milliards d'euros, pour s'établir à 1 157,7 milliards d'euros le 31 mars 2023.

Les actifs financiers des particuliers se montaient à 1 500,8 milliards d'euros à la fin du premier trimestre de 2023, soit 23,5 milliards de plus qu'à la fin de 2022. Le rebond boursier s'est particulièrement fait ressentir. La progression des cours boursiers a en effet entraîné des effets de prix positifs sur les participations des particuliers dans les fonds d'investissement (+8,3 milliards d'euros) et dans les actions cotées (+4,4 milliards d'euros). Les produits d'assurance ont également affiché des hausses de valeur au premier trimestre de 2023 (+4,9 milliards d'euros).

Sur cette même période, les particuliers ont continué d'investir dans les autres dépôts (+5,0 milliards d'euros), notamment grâce au rendement supérieur offert sur les comptes à terme. Par ailleurs, ils ont également investi dans les fonds d'investissement (+4,2 milliards d'euros) et dans les titres de créance (+3,9 milliards d'euros), tandis que leurs investissements dans les dépôts à vue ont continué de reculer (-8,0 milliards d'euros). Les placements en dépôts d'épargne réglementés (-0,2 milliard d'euros) et en produits d'assurance (-0,1 milliard d'euros) se sont inscrits en légère baisse.

Les nouveaux engagements financiers des particuliers ont quelque peu augmenté, à hauteur de 1,4 milliard d'euros au premier trimestre, atteignant un encours de 343,1 milliards d'euros le 31 mars 2023. La majeure partie de cette évolution s'explique par les investissements nets dans des crédits hypothécaires (+1,0 milliard d'euros), bien que ceux-ci aient dans le même temps enregistré des réductions de valeur (-0,3 milliard d'euros).

ÉVOLUTION DU PATRIMOINE FINANCIER NET DES PARTICULIERS AU PREMIER TRIMESTRE DE 2023

(milliard d'euros)

Instruments financiers	Encours au 31 décembre 2022	Transactions financières au premier trimestre de 2023	Autres flux¹	Encours au 31 mars 2023
Actifs financiers	1 477,3	4,7	18,9	1 500,8
Billets et pièces	36,5	0,3	0,0	36,8
Dépôts à vue	109,4	-8,0	-0,1	101,3
Dépôts d'épargne réglementés	295,7	-0,2	0,0	295,5
Autres dépôts	46,3	5,0	-0,9	50,4
Titres de créance	27,5	3,9	-0,2	31,2
Actions cotées	77,5	0,6	4,4	82,5
Actions non cotées et autres participations	345,8	0,2	2,5	348,4
Parts de fonds d'investissement	248,0	4,2	8,3	260,5
Produits d'assurance	271,5	-0,1	4,9	276,2
Divers ²	19,2	-1,2	0,0	17,9
Engagements financiers	341,8	1,7	-0,4	343,1
Crédits à court terme	8,6	-0,1	0,0	8,4
Crédits hypothécaires	292,8	1,0	-0,3	293,4
Autres crédits à long terme	32,2	0,3	0,0	32,5
Divers ³	8,2	0,5	0,0	8,8
Patrimoine financier net	1 135,5	2,9	19,2	1 157,7

Bron: NBB.

1 Les autres flux comprennent les variations de prix et de cours de change. Ils peuvent aussi inclure des éléments ponctuels comme des reclassements d'opérations vis-à-vis d'autres secteurs.

2 Se compose des autres instruments financiers tels que définis par le SEC 2010, essentiellement les emprunts, les crédits commerciaux et les autres comptes à recevoir, dont les enrôlements des administrations publiques.

3 Se compose des autres instruments financiers tels que définis par le SEC 2010, à savoir les autres participations, les crédits commerciaux et les autres comptes à payer, dont les impôts dus mais non encore payés.
